



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018**

---

## **1<sup>ère</sup> journée du droit au collège Les avocats et l'Éducation nationale dans les classes de 5<sup>e</sup> pour sensibiliser les élèves sur les réseaux sociaux Jeudi 4 octobre 2018**

---

Le jeudi 4 octobre sera lancée, pour la première fois en France, la « journée du droit ». Elle se déroulera dans les classes de 5<sup>e</sup> d'enseignants volontaires pour l'accueillir. Elle prendra la forme d'un échange pédagogique autour du droit et des valeurs civiques. Cette année, le thème retenu est celui des règles de droit sur les réseaux sociaux, en écho à la hausse constatée ces dernières années du cyber-harcèlement en milieu scolaire.

Le Conseil national des barreaux a lancé dès juillet 2018 un appel à candidatures auprès des 68 000 avocats de France, tandis que le ministère de l'Éducation nationale a recensé les établissements et professeurs intéressés par l'initiative.

Cette journée à destination des 5<sup>e</sup> en 2018 pourra concerner l'ensemble des niveaux du collège pour ses futures éditions en adaptant les thèmes choisis aux problématiques et évolutions de la société.

---

### **CONTACT PRESSE**

**Séverine Delage**

Chargée de la communication

T 05 55 11 43 65 - 06 78 89 34 29

[ce.communication@ac-limoges.fr](mailto:ce.communication@ac-limoges.fr)

---

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

---